



EDITION 2019

*Bonne Année*

# BULLETIN MUNICIPAL



Dans le cadre de l'aménagement de la place de la Mairie, le Monument aux Morts a été déplacé entre la Mairie et l'Eglise.

# Sommaire

Vœux de la Municipalité – Recensement Militaire .....	3
Investissements .....	4
Taxes – Subventions - Budget .....	5
Social .....	6
Agglomération Pau Béarn Pyrénées .....	7
Vie scolaire .....	8
Commerces.....	9
Vie pratique .....	10
Culture - Conférences .....	11
Art.....	12
Vie Associative .....	13-14
Zoom sport – En image - Agenda .....	15
Etat-Civil.....	16

## **Le Mot du Maire** « Pour une année de renouveau et d'apaisement ... »

Chères Oussoises, Chers Oussois,

Il convient de respecter la tradition des vœux, mais loin d'une obligation, souhaiter les vœux s'inscrit plutôt, pour moi et pour les membres du Conseil Municipal, dans une volonté d'instaurer un climat de gaieté et de sérénité au milieu des turbulences de cette période hivernale.

C'est donc, avec sincérité et respect, que je vous adresse, en mon nom et au nom du Conseil Municipal tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Qu'elle soit synonyme de joie, de réussite et d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Collectivement, il faut souhaiter l'apaisement pour notre pays. Nous restons vos élus de proximité et nous continuons à être à votre écoute. Ce climat de tensions, cette colère qui s'exprime parfois violemment, nous rappellent que le dialogue ne doit pas être rompu avec qui que ce soit : sa famille, ses proches, ses voisins et bien sûr les élus ... Nous sommes conscients des difficultés morales et/ou financières qui existent pour beaucoup d'entre nous.

Le pouvoir d'achat et la pression fiscale sont aujourd'hui décriés. Au niveau communal, nous avons maintenu les mêmes taxes depuis quatre ans tout en continuant les investissements nécessaires au développement de notre village. Nous nous efforçons d'améliorer votre cadre de vie, de développer les aménagements nécessaires à votre sécurité, de vous aider au mieux.

Nous remercions tous les bénévoles de nos associations qui donnent de leur temps pour vous préparer des rendez-vous sportifs, culturels, artistiques et festifs qui sont toujours des moments de rencontre, de partage et de convivialité. Nous remercions également les artisans et les commerçants qui offrent des services de proximité et de qualité pour vous satisfaire.

Nous pensons fortement à ceux qui traversent des moments douloureux suite à la perte d'un être cher, un accident ou un problème de santé à qui nous voulons adresser tout notre soutien.

Que 2019 soit une année de renouveau et d'apaisement. Que nos énergies et nos talents nous amènent à appréhender l'avenir avec confiance.

Bonne lecture à tous,

Votre Maire,  
Jean-Claude BOURIAT



## MUNICIPALITE

Galettes des Rois

Le traditionnel partage de la galette des rois a eu lieu **Mardi 15 janvier**, au Foyer Municipal, à l'occasion de la présentation des vœux du Maire Jean-Claude Bouriat et des membres de son Conseil Municipal.

Les employés municipaux, les enseignants, les présidents et membres des associations ainsi que les nouveaux arrivants ont été conviés à cette cérémonie. Le Maire, dans son discours, a félicité et remercié vivement tous les acteurs qui travaillent pour vous offrir les meilleurs services et les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour animer la commune et vous proposer des moments de convivialité.

Le Maire et les conseillers ont présenté leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année qu'ils souhaitent sereine à tous.



## CITOYENNETÉ

## PENSEZ AU RECENSEMENT

**Les garçons et filles de nationalité française né(e)s en 2003 (16 ans révolus) sont tenu(e)s de se faire recenser à la mairie.**

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.**



### Attestation de recensement

La Mairie remettra au nouveau recensé une attestation de recensement qu'il devra conserver précieusement. Attention, auparavant cette attestation permettait de s'inscrire au code de la route, permis de conduire et à divers examens, aujourd'hui elle n'est plus suffisante ! Il faudra attendre la fin du trimestre de recensement (mars, juin, septembre et décembre) pour demander une attestation provisoire au Service du Centre National.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître, au Bureau du Service National de rattachement, tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle. Le recensement permet également l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune à la majorité.



### Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

En fin de journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



## REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG

Nous avons souhaité réaménager la place de la Place de la Mairie pour vous permettre de mieux stationner et embellir l'entrée de la mairie, du foyer municipal et du parvis de l'église. Le Monument aux Morts a été déplacé entre l'église et la mairie. Des bancs ont été prévus et permettront aux marcheurs de s'y reposer, aux jeunes et moins jeunes de s'y retrouver.

Ce plan de requalification a pris beaucoup de retard et nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour les désagréments rencontrés. Sa concrétisation ne va toutefois pas tarder et les travaux d'achèvement sont prévus courant février.

Valoriser notre patrimoine est notre priorité tout en maîtrisant les coûts à supporter par la commune. C'est pourquoi aucune de nos actions ne sont engagées sans avoir fait au préalable toutes les demandes de subvention possibles.

Coût du Projet : 247 177.50 € HT  
Subventions obtenues : 151 000.00 € HT



## A L'ECOLE

Nous avons répondu favorablement, à la demande des enseignants, à l'achat de quatre tableaux blancs interactifs pour donner aux élèves un outil pédagogique supplémentaire. Ce matériel moderne est apprécié par les enseignants et suscite l'intérêt des enfants.

Coût du Projet : 17 912.00 € HT  
Subventions obtenues : 9 878.00 € HT



## CADRE DE VIE - SECURITE

La deuxième tranche des aménagements de trottoirs sur la RD 38, depuis le pont de l'Ousse jusqu'au chemin de la ferme Camblat permet aux piétons d'emprunter cette route en toute sécurité. Les personnes peuvent désormais rejoindre à pied le haut de Ousse depuis le centre Bourg. En empruntant le chemin du Lanot qui mène au chemin Henri IV, ce lieu est devenu un lieu propice aux promenades familiales et sportives.

Coût du Projet : 126 306.20 € HT  
Subventions obtenues : 44 404.68 € HT

**Sur ces différents projets, nous avons été accompagnés par l'Etat, le Département, la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées et la sénatrice Frédérique Espagnac. Nous remercions vivement tous nos interlocuteurs pour leur aide précieuse.**

## EN PROJET SUR L'AVENUE DES MOULINS

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et du réseau d'eau potable devraient reprendre début juin 2019 entre Lée et Ousse sur la RD213. Toujours dans le cadre de la sécurité, la commune va en profiter pour réaliser un trottoir sur toute cette longueur (environ 1 km). Conjointement, nous procéderons à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques entre l'arrêt de bus « Lou Barthouil » et le feu tricolore.

Ces travaux vont, à nouveau, gêner la circulation. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.



**Taxes locales votées à l'unanimité :**  
**Pas de modification des taux**

<b>Taxes</b>	<b>Bases 2017</b>	<b>Bases 2018</b>	<b>Taux 2017 %</b>	<b>Produit 2017</b>	<b>Taux 2018 %</b>	<b>Variation Taux en %</b>	<b>Produit 2018</b>	<b>Variation Produit en %</b>
Habitation	2 639 847	2 707 000	<b>9,98</b>	263 457	<b>9,98</b>	0	270 159	2,54
Foncier Bâti	1 583 571	1 611 000	<b>11,93</b>	188 920	<b>11,93</b>	0	192 192	1,73
Foncier Non Bâti	21 950	21 300	<b>41,01</b>	9 001	<b>41,01</b>	0	8 735	- 3,00
<b>Total</b>	<b>4 245 368</b>	<b>4 339 300</b>		<b>461 378</b>			<b>471 086</b>	<b>2,10</b>

**Subventions : 15 600 €**

- Aide à Domicile en Milieu Rural de la Vallée de l'Ousse : 500 €
- Amicale des Anciens Combattants : 460 €
- Association des Parents d'Elèves : 770 €
- Entente Lée Ousse Handball : 2 200 €
- FNACA Vallée de l'Ousse : 100 €
- Football Club de Ousse : 500 €
- Foyer d'Animations : 1 400 €
- Société de chasse l'Oussoise : 460 €
- Coopérative scolaire de l'école publique Jules Verne : 7 270 €
- Comité des fêtes : 2 000 €

**Section de fonctionnement – Total dépenses 791 935 €**

- Chapitre 011 : Charges à caractère général : 175 800 €
- Chapitre 012 : Charges de personnel : 288 067 €
- Chapitre 14 : Atténuations de produits : 20 550 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 135 160 €
- Chapitre 66 : Charges financières : 12 000 €
- Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 2 000 €
- Chapitre 23 : Virement section d'investissement : 155 858 €
- Chapitre 42 : Opération d'ordre entre sections : 2 500 €

**Section de fonctionnement – Total recettes 791 935 €**

- Chapitre 013 : Atténuations de charges : 5 500 €
- Chapitre 70 : Produits des services, domaines et ventes : 77 000 €
- Chapitre 73 : Impôts et taxes : 521 801 €
- Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations : 156 634 €
- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 31 000 €

**Section d'investissement – Total dépenses 1 030 214.65 € dont 126 160.28 € de restes à réaliser de l'exercice 2017**

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés : 107 000 €
- Opération 60 Salle des sports : Restes à réaliser : 46 740 €
- Opération 70 : Bâtiments communaux : 65 000 €
- Opération 71 : Réseaux : Restes à réaliser : 6 237,26 €
- Opération 80 : Voirie : 30 000 €
- Opération 82 : Éclairage public : 20 000 €
- Opération 90 : Achat de matériel : 59 100 €
- Opération 91 : Aménagements rue de l'Église : Restes à réaliser : 1 298 €
- Opération 92 : Église : 2 000 €
- Opération 93 : Rénovation ancienne école : Restes à réaliser : 1 508,50 €
- Opération 94 : Aménagements de trottoirs RD 38 : 44 000 €  
Restes à réaliser : 70 376,52 €
- Opération 95 : Accessibilité des espaces publics : 337 000 €
- Opération 96 : Trottoirs Avenue des Moulins : 219 354,37 €
- Opération pour compte de tiers 458102 : 20 600 €

**Section d'investissement – Total recettes 1 030 214.65 €**

- Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves : 451 383,30 €
- Chapitre 13 - Subventions d'investissement : 114 328,64 €
- Opération pour compte de tiers 458202 : 20 600 €
- Virement de la section de fonctionnement : 155 858 €
- Transfert entre sections : 2 500 €
- Reports des excédents : 285 544,71 €



80 avenue Lasbordes  
64420 SOUMOULOU  
05 59 04 69 83  
[valleedelousse@admr64.org](mailto:valleedelousse@admr64.org)

### ADMR de la Vallée de l'Ousse Permanences d'accueil et téléphoniques :

- ◆ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- ◆ Mercredi de 09 h 00 à 12 h 00

## AIDE A LA PERSONNE

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est une association prestataire de services à domicile. Elle s'adresse aux familles, aux retraités, aux personnes handicapées rencontrant des difficultés ponctuelles ou durables dans la vie quotidienne. L'ADMR propose comme principaux services :

- L'aide à domicile : sa mission est d'aider dans les tâches de la vie courante (ménage, repassage, préparation des repas, courses) ;
- L'aide aux personnes en grande dépendance : l'association dispose de personnel qualifié pour apporter une aide directe ;
- Le portage des repas : ce service réalise la livraison de repas équilibrés sur demande pour une durée déterminée ou non.



Nous avons fait appel sur le bulletin municipal 2018 à un bénévole référant pour notre commune. Nous renouvelons cette année notre appel resté sans réponse. Il s'agit de donner un peu de votre temps occasionnellement. Vous aiderez le demandeur à remplir son dossier de prise en charge, vous ferez le lien entre les services de l'ADMR et l'administré qui a besoin de leurs services.

C'est juste un peu de votre temps en direction d'autrui ... Vous êtes intéressé(e) ...  
Appelez la permanence de l'ADMR ou Sylvie ZEROUAL au 06 33 59 50 47

## AIDE A LA RECHERCHE

Depuis de nos nombreuses années nos sept communes voisines (*Andoins - Artigueloutan - Idron - Lée - Ousse - Nousty et Sendets*) s'associent pour apporter une aide financière à l'AFM-TELETHON.

En 2018, Sendets a été la commune organisatrice et grâce aux bénévoles 7 218.50 euros au total ont été reversés. A Ousse, le Foyer d'Animation a organisé une journée pétanque avec la participation du club d'Harleys Davidson les « Blue Iron » ainsi qu'un concert avec les chorales « Verveine et Charentaise » et « Voix-ci-Voix-là ». Le Football Club a initié une soirée belote. De gentilles marchandes ont vendu les porte-clés et les crayons dans leur entourage professionnel ou associatif. La contribution des Oussois s'est élevée à 647.34 €. Bravo à tous et merci pour votre dévouement.



## SOUTIEN ALIMENTAIRE



Banques Alimentaires

Le Foyer d'Animation a sollicité ses bénévoles pour faire appel à la générosité du public devant le magasin Leader Price. Ils ont collecté des denrées alimentaires au profit de la Banque Alimentaire.

# MERCI!

## **PLUi – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL 2020 – 2030**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP) a été regroupée en 31 communes portant sa population à 162 000 habitants.

L'aménagement du territoire doit s'appréhender sur l'ensemble de ces communes.

La CAPBP a donc engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il doit permettre un développement urbain maîtrisé et harmonieux au sein de notre communauté pour les dix ans à venir.

Dès 2020, ce document d'urbanisme majeur et unique, après avis des conseils communaux et approbation du conseil communautaire, viendra remplacer les documents d'urbanisme de chaque commune. Les communes continueront d'enregistrer et de suivre leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la compétence de la petite enfance est transférée à la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées. Les assistantes maternelles peuvent s'adresser directement au Relais d'Assistants Maternelles (RAM) à Pau, 36 Rue Aristide Briand. *Téléphone* : 05 59 27 92 90.

Ces relais sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Ils sont animés par des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Les Ram apportent aux « nounous » un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants.



Pour connaître les jours de collectes de déchets (bacs gris, jaune et marron) et les jours de rattrapage, consultez le Mémo-tri, il est fait pour vous :

<https://www.pau.fr/article/le-memotri-pour-connaître-les-jours-et-horaires-des-collectes-de-dechets>



### Modifications et nouveautés du réseau Idelis à partir de juillet 2019

La ligne P10 au départ d'Artigueloutan va devenir la P7 afin de desservir le collège Saint Ursule, le lycée Saint Cricq, le lycée Louis Barthou et le centre Bosquet.

La ligne P9 au départ de Sendets va devenir la P11 et desservira Auchan, le collège Jeanne d'Albert et le centre Bosquet.

Les horaires des transports correspondront à ceux des entrées et de sorties des différents établissements scolaires.

<http://www.reseau-idelis.com>



Cette année, notre école compte 159 élèves répartis en 6 classes :

Maternelle : 18 Petite Section et 6 Moyenne Section avec Mme Ramade  
11 Moyenne Section et 15 Grande Section avec Mme Tachaires

Primaire : 24 Cours Préparatoire avec Mme Soudre  
19 Cours Elémentaire 1 et 9 Cours Elémentaire 2 avec Mmes David et Morin  
16 Cours Elémentaire 2 et 13 Cours Moyen 1 avec Mmes Berges et Morin  
4 Cours Moyen 1 et 24 Cours Moyen 2 avec M. Commenges

Depuis, la rentrée 2017, l'école a un nouveau Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN), M. Guérin.

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES  
Bureau - Année scolaire 2018-2019**

Laurence Sayous	Présidente
Céline Haramburu	Vice-Président
Nathalie Mercier-Benedetti	Trésorière
Babette Tachouzin	Trésorière-Adjointe
Carine Rkiouak	Secrétaire
Céline Nicolau	Secrétaire-Adjointe



**Vendredi 21 décembre 2018 : Marché de Noël**

Comme les années précédentes, la fête de Noël a eu lieu à l'école. Après avoir bien goûté et vu le Père Noël chargé de cadeaux, les enfants se sont rendus au village de Noël où trônait le traditionnel sapin. Nos chers bambins ont pu participer aux ateliers des lutins dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir de leurs parents. L'engouement était présent pour confectionner bonhommes de neige, étoiles, photophores, écouter des contes de Noël et se défouler au chamboule-tout pendant que les parents dégustaient du vin chaud et s'essayaient à la pesée de filets garnis. L'ambiance rythmée par des musiques et chants de Noël était palpable pour le plus grand bonheur des petits et des grands et le sourire des enfants faisaient chaud au cœur ! L'Association des Parents d'Elèves (APE) remercie tous les parents pour leur participation, les visiteurs et la municipalité.

Les manifestations organisées par l'APE vont permettre d'aider au financement de divers projets scolaires. Sa contribution aidera tous les enfants à bénéficier des spectacles, des sorties-cinéma, des voyages et des journées de découverte. L'association pourra également participer à l'achat de nouveaux livres ou de matériels sportifs.

L'équipe APE prépare de nouvelles manifestations et vous espère encore plus nombreux.

**A noter** : Carnaval le 8 mars 2019 - Le vide-greniers le 12 mai 2019  
La marche familiale le 2 juin et la kermesse le 29 juin 2019.







Vos services de proximité  
au Centre Bourg ...  
De nouvelles offres !



Isabelle et Éric Bœuf, responsables des sociétés ICOM 2000 et ICC Informatique ont ouvert un tabac-  
presse **depuis le 11 mai 2018**. Ce couple travaille toujours dans le domaine informatique et de la  
communication mais il diversifie ses offres de service pour fournir des prestations de proximité.

Il vous reçoit pour des photos d'identité, des photocopies, un accès internet, l'envoi d'un mail, d'un fax,  
du tabac ou des cigarettes électroniques, les quotidiens, les cartes de vœux, les calendriers, la loterie, etc.  
Il héberge le siège social de l'association AcomArtistes. Toutes ces activités différentes répondent aux  
besoins de clients qui n'entrent pas avec le même but mais qui ressortent avec la même  
satisfaction d'avoir partagé un moment accueillant.



L'*Institut Natur'elle* est un Centre de Naturo-Esthétique Bio

Depuis sa création, l'Institut Natur'elle s'est enrichi d'une longue  
expérience et a diversifié ses activités pour offrir une gamme de  
soins de très grande qualité.

*Nouveau*

ESPACE DÉTENTE Spa

### Une nouvelle offre : Le SPA

Profitez d'une aventure sensorielle unique dans un  
SPA en bois de Cèdre rouge. Traitement de l'eau  
au brome pour le confort de la peau (doux et  
inodore) à privilégier pour les personnes  
allergiques aux produits chlorés.

Pour toute réservation de soins du corps, l'accès au  
SPA vous est offert.



<http://www.institut-naturelle-bio.com>

## RAPPELS

### ➤ Particuliers / Jardinage et Bricolage

Afin de préserver le repos et la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués uniquement :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

### ➤ Professionnels / Travaux et bruits

- L'utilisation d'appareils bruyants par les professionnels est autorisée du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Elle est interdite les dimanches et jours fériés.

## Pour de bonnes relations de voisinage

- Entretenir et contenir sa haie à l'intérieur de la propriété en limite du domaine public et privé ;
- Elaguer ses arbres pour en éviter la chute sur les voies publiques et privées, sur les clôtures et sur les habitations voisines.

## Nos gentils compagnons :

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à prévenir leur divagation et à éviter une gêne pour le voisinage.

## Elections Européennes : 26 mai 2019

L'inscription est automatique :



- pour les jeunes atteignant 18 ans  
[à la condition qu'ils aient fait le recensement à 16 ans,](#)
- pour les Français obtenant la nationalité française  
[à partir du 1er janvier 2019.](#)

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut réaliser son inscription avant le **31 mars 2019**.



## NUMEROS UTILES

- Assistance sociale : 05 59 02 60 95
- Conciliateur justice (complexe république Pau) : 05 59 27 96 68
- Déchets : 05 59 14 64 30
- Eau potable - Dépannage 24h/24 : 05 62 90 09 44



En 2018, l'association ABBAN - (Béarn Bigorre Aragon Navarre) vous a offert deux conférences :

- 28 février 2018 : L'histoire mouvementée des forêts pyrénéennes animée par Jean Touyarou,
- 24 mars 2018 : Les Bastides, du patrimoine à la réalité historique animée par Jean-Paul Valois.

Elle vous propose de vous retrouver **jeudi 31 janvier 2019 à 15 h 30 au Foyer Municipal** pour une conférence sur Jean-Baptiste Bernadotte, fondateur de la Suède moderne. Elle sera animée par Eveline Sundström, Présidente de la Société des Amis du Musée Bernadotte à Pau. Cette conférence est gratuite et ouverte à tous. Profitez-en !

*« Né à Pau en 1763, Jean-Baptiste Bernadotte a connu un destin extraordinaire. Ancien maréchal d'Empire, il fut élu prince héritier de la couronne de Suède en 1810. Il accéda au trône en 1818, à la mort du roi Charles XIII, sous le nom de Charles XIV Jean. Il est le fondateur de la dynastie qui règne encore aujourd'hui en Suède. »*

**Deux autres conférences sont prévues en 2019 à 15 h 30 au Foyer Municipal :**

- 11 février 2019 : Les camps de concentration en France par Pierre Castillou,
- 18 avril 2019 : Le fait de Lourdes par Jean-François Soulet, une errance entre la biographie et la fiction ...

L'entrée est libre. Néanmoins, les places étant limitées, il est préférable de vous inscrire sur le site <https://www.abban.fr>. Vous trouverez sur ce site toutes les conférences et les voyages que cette association propose.



**Samedi 10 novembre 2018 à 20 h 30 au Foyer Municipal**, l'Amicale des Anciens Combattants présidée par Olivier Déat-Placette a organisé une soirée conférence sur le thème « La Grande Guerre » pour commémorer le centenaire 14-18.

Antoine Gil a présenté un récit des destins incroyables de ces soldats de la Première guerre mondiale. Passionné, Tony comme le nomment ses amis, a entraîné le public dans cette période rendant hommage aux héros inconnus de la Grande Guerre. Des femmes et des hommes exceptionnels, emportés dans un conflit qui a bouleversé le monde et précipité l'entrée de l'Europe dans le XXe siècle.

Il a également relaté cette guerre vécue, à Pau et dans le Béarn, plus intensément qu'on pourrait l'imaginer avec l'éloignement des champs de bataille. Il s'est aussi fait l'écho de faits mineurs du quotidien qui ont nourri et enrichi notre mémoire collective.





**LES SEPT ARTS**  
**Isabelle Bœuf, présidente**



**AcomArtistes**  
 Association culturelle loi 1901



**Samedi 19 janvier 2019 a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association AcomArtistes.**

Les artistes de l'association sont venus nombreux au rendez-vous annuel de l'Assemblée Générale. Les poètes, sculpteurs, musiciens, comédiens, peintres, photographes et écrivains ainsi que les donateurs, de l'association reconnue d'intérêt général à portée culturelle, ont assisté à la rétrospective de l'année 2018. Il a été rappelé la mise en place des moyens de communication avec les réalisations et distributions des revues « Arlequin » et des trois événements de l'année qui se sont déroulés aux Episcènes à Bizanos, au Château d'Idron et au Domaine Latapy à Gan.

Après avoir voté les différents rapports exposés par les trois membres du bureau, Marie-Isabelle Bœuf présidente, Benjamin Busquet secrétaire, Sabine Chamla trésorière et François Rabanal expert-comptable, l'assemblée a pris connaissance des projets 2019.

La prochaine distribution de la revue « Arlequin » démarrera samedi 9 février aux halles de Pau.

Les 2 et 3 Mars aura lieu le prochain rendez-vous artistique « Arts et Concerts » au Moulin Bouge à Monein dont le programme est déjà accessible sur le site [www.acomartistes.com](http://www.acomartistes.com).

Les échanges constructifs se sont déroulés avec enthousiasme et bonne humeur. L'assemblée a vécu un moment fort de recueillement lors du discours de Monsieur Gil représentant l'Amicale du Camp de Gurs. Celui-ci a rappelé aux artistes présents l'histoire de ce camp où diverses populations dont de nombreux artistes ont été internés. Un hommage sera rendu à ces artistes internés au Camp, cette année lors de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'internement des Républicains Espagnols.

Pour 2019, l'association continue à promouvoir les artistes des sept arts installés leur permettant d'exprimer leurs talents et de jouer leur rôle économique et social.



## **2019 – 4<sup>ème</sup> édition « A la Rencontre de l'Art »**

**Manifestation organisée par la Municipalité avec la participation du Foyer d'Animation**  
**Les 6 et 7 avril 2019**

**La marraine de cette exposition est Gabrielle Furlan, peintre Oussoise**

Le programme est en cours d'élaboration. Comme les années précédentes, vous y découvrirez des talents de différentes disciplines artistiques. Cette rencontre se fera sur le thème de l'eau : l'or bleu, ce précieux liquide ! Anne-Marie Charles vous présentera son spectacle « Au fil de l'eau » un spectacle interactif, drôle et poétique. Une aventure fantastique ! Anne-Marie avec des mots, des chansons, de la musique et de la danse, rend un réel hommage à l'élément Eau. A ne pas manquer ...



**En 2018**, vous avez pu rencontrer des peintres et photographes, le sculpteur Monophil, l'écrivain Michel-Brome-Tonne, découvrir de l'art créatif, voir de merveilleuses prestations avec le guitariste Javier Banuelos, le groupe musical Les Allumettes et Benjamin Busquet dans sa pièce Beyrouth Hôtel présentée ensuite au Marais à Paris.



Le maire Jean-Claude Bouriat découvre son portrait !  
 Une surprise de la portraitiste Marie Personne...

## VIE ASSOCIATIVE



Des petits à l'école de hand aux séniors, suivez-les sur :

Site <https://sites.google.com/site/ententeleeousse/>

Facebook <https://www.facebook.com/leeousse.hb>



**1989-2019** : Cette saison marque les 30 ans de l'Entente entre les clubs de Lée et Ousse.

Fort de ces événements annuels comme la traditionnelle vente des calendriers, la soirée sponsors, la galette de l'amitié etc. Lors de la venue du Père Noël, le club a offert un apéritif aux parents de l'école de hand. L'association envisage de co-organiser les phases finales départementales du **14 au 16 Juin prochain** avec le club voisin de Nousty.

Pour finir la saison en apothéose, le repas du club aura lieu le **22 Juin** pour fêter dignement les 30 ans !

*A noter sur tous les agendas ...*

La fin de saison s'annonce donc chargée pour la trentaine de bénévoles impliqués dans le club mais on ne pouvait pas passer à côté d'un tel anniversaire !

### FOYER D'ANIMATION

L'association « Foyer d'Animation » compte cette année 140 familles qui adhèrent. Cela leur permet de participer aux différentes activités organisées.

- Activités sportives : Dans la nouvelle salle près du complexe de pelote : 3 cours de gym (dont un adapté pour public senior) ; 2 cours de cardio training ; 1 cours de danse africaine. Dans l'ancienne salle préfabriquée, un cours de danse kizomba et bollywood. Le cours de yoga a fait le plein cette année et a dû être dédoublé pour satisfaire la demande.

- Sorties de groupe : Soirée bowling en mars 2018, une journée au Pays Basque le 3 juin avec visite guidée du village d'Aïnhua, repas dans une cidrerie et visite des grottes des sorcières de Zugarramurdi, un week-end sur le bassin d'Arcachon les 29 et 30 septembre avec promenade en bateau et découverte du Cap Ferret, et enfin la traditionnelle participation en octobre 2018 aux Foulées de Madiran où le groupe a encore gagné une coupe.

- Participation à diverses animations : Tournois de pétanque organisés au boudrome, participation aux soirées proposées à l'issue d'expositions artistiques, participation à la marche familiale organisée par les parents d'élèves par l'organisation du balisage, enfin participation au Téléthon (Tournoi de pétanque et casse-croûte) et à la collecte d'aliments organisée par la Banque Alimentaire au Leader Price de Ousse le week-end du 1<sup>er</sup> décembre.

L'Assemblée Générale du 17 novembre a permis de faire le point sur ces activités et a été suivie d'un repas puis d'une soirée Karaoke et animation dansante.



## VIE ASSOCIATIVE

### COMITE DES FETES

Présidente : Stéphanie Clémot  
Vice-Présidents : Pauline Plaisance  
Paul Taris  
Trésorière : Anaïs Manaud  
Trésoriers adjoints : Léo Laborde  
Vincent Tachaires  
Secrétaire : Manon Dufau  
Secrétaire adjoint : Chloé Laborde



### Amicale des Anciens combattants

La cérémonie traditionnelle du 11 novembre a pris, en cette année de centenaire, une importance particulière en mémoire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

La cérémonie devant le Monument aux Morts, récemment déplacé entre la mairie et l'église, a été préparée par le président de l'Amicale des Anciens Combattants avec la participation des enfants du groupe scolaire « Jules Verne ». Les écoliers ont lu des poèmes et des passages des lettres de Poilus, documents précieux à la transmission de la mémoire pour les jeunes générations. Les élèves ont interprété la Marseillaise devant un public venu nombreux.

Outre les cérémonies officielles, le président Olivier Déat-Placette a organisé avec les membres de l'Amicale, des journées de cohésion et de convivialité. Le 15 septembre 2018, les adhérents et sympathisants se sont régalés avec un délicieux méchoui proposé au stade Bernadets.

Le 14 octobre 2018, ils se sont retrouvés autour d'un repas asiatique.



**Le 4 octobre 2018**, l'AMAPOUSSE a fêté ses 10 ans d'existence. Suite aux travaux sur la place de la Mairie, le marché de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne s'est installé dans la cour de l'école. Plus agréable et plus sécurisé, ce nouveau site accueille désormais les adhérents tous les jeudis soirs qui apprécient ce nouveau lieu plus convivial. L'association propose de nouveaux contrats.

Pour tout renseignement, contactez la présidente Carole Faure : [amapousse@orange.fr](mailto:amapousse@orange.fr)



Olivier Mariaud, président de l'Association Pelote Basque Oussoise,  
Informations sur site [www.ousse.fr](http://www.ousse.fr).

En 2018, l'association Pelote Basque Oussoise a organisé la 1<sup>ère</sup> édition des Masters de Pelote.



### Elliott Bibi – Section Paloise Escrime

Lauréat en 2015 chez les espoirs, il figure, aujourd’hui à 19 ans, parmi l’élite. Cette année encore, le sabreur a dominé son sujet additionnant les victoires. Exemple, à Sotchi, en novembre où il a remporté la première coupe du monde de l’année. Entraîné par le maître d’armes Alain Coicaud, le numéro 3 mondial des juniors lorgne déjà sur Paris 2024.



### Bastien Boivin – Sport et Partage C Pau Cible

A 17 ans, Bastien Boivin vient de réaliser l’une des années les plus complètes depuis le début de sa carrière. Le jeune skieur a été sacré, en mars dernier, champion de France en ski adapté dans la catégorie 14-18 ans. Une belle victoire pour ce fidèle de la station de Gourette et dont la carrière préfigure encore bien d’autres succès.

### Société de Chasse l’Oussoise



#### Samedi 26 janvier 2019

Les chasseurs ont régalé leurs convives.  
Le jambon et le panier garni ont été gagnés par Éric et Guy.

### REVUE DE L'ANNÉE



31 Janvier	Association ABBAN	Conférence Jean-Baptiste Bernadotte
11 Février	Association ABBAN	Conférence Les camps de concentration
03 Mars	Municipalité	Repas des aînés
08 Mars	Parents d’élèves	Carnaval
09 Mars	Football Club	Soirée déguisée
16 Mars	Comité des Fêtes	Soirée du Printemps
7 au 8 Avril	Municipalité	Exposition « A la Rencontre de l’Art »
18 Avril	Association ABBAN	Conférence Le fait de Lourdes
8 Mai	Anciens Combattants	Cérémonie
12 Mai	Parents d’Elèves	Vide-greniers
26 Mai	Municipalité	Elections des Européennes
8 Juin	Parents d’Elèves	Marche familiale
22 Juin	Comité des Fêtes	Feux de la St Jean
22 Juin	Hand Entente Lée-Ousse	Repas du Club
29 Juin	Parents d’Elèves	Kermesse
30-31 Août et 1 <sup>er</sup> Septembre	Comité des Fêtes	Fêtes Patronales
11 Novembre	Anciens Combattants	Cérémonie

# ETAT - CIVIL



**BIENVENUE  
BÉBÉ**

11 janvier Roméo LAYOUS  
2 février Chloé WEISS  
9 février Julian CHEVREUX TREZERES  
20 mars Maël BUROSSE  
24 mars Soann KALVIKOWSKI  
2 avril Victoire SANJUAN  
4 avril Samuel PENNE  
13 avril Soren MOUREAUX



1<sup>er</sup> juin Maël MINVIELLE SOUBIROU  
19 juin Mathis LEVET  
21 juillet William LEURIDAN  
10 août Rania SARSRI  
12 août William DOERR  
19 août Lévy MEDEVIELLE  
4 septembre Tiago PERGUILHEM  
22 septembre Malo DE VOS

**FÉLICITATIONS**  
Les amoureux  
—>>> •♥• <<<—

28 avril Sandra LOPEZ et Freddy DOYA  
19 mai Mariannick LOUT et Gérémy FAURRE  
16 juin Marie-Thérèse CHATAIGNER et Philippe DEPLANQUE  
7 juillet Carine CUIILLERIER et Lionel BUROSSE  
18 août Sandrine NEVE et Christophe TELLO



*En 2018, deux PACS ont été enregistrés :*

Miren GARMENDIA et Maxime BEGUERIE  
Nathalie CORREIA et Frédéric ALTUZARRA



Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement du PACS se fait en Mairie. En lien ci-après une petite notice d'information qu'on peut retrouver sur le site de la mairie: <http://www.ousse.fr/upload/docs/d884-doc.pdf>.

Sincères  
condoléances

10 janvier	Monique DARDE
10 février	Julien BIDART
15 mars	Marie LASSUS-PORTARIEU
19 avril	Marie-Christine LAGRANGE
07 juin	Joëlle BIDART
25 juin	Emilienne LIOUS
23 juillet	Micheline AGAY
29 août	Fatma ZENASNI
09 septembre	Bernard BLAEVOET
23 septembre	Christian LOUSTAU
5 novembre	Jacqueline GERMANEAU
19 novembre	Chloé WEISS